

1/ Eléments de contexte

Dans la continuité d'une gestion financière saine engagée depuis plusieurs années, le budget 2019 a été élaboré et exécuté dans une dynamique de production de services publics de qualité et de poursuite de l'équipement de la collectivité. Les résultats de son exécution révèlent une année 2019 vertueuse et respectueuse des engagements relatifs au maintien d'une gestion rigoureuse pour laquelle la ville a poursuivi ses efforts de gestion sans avoir recours au levier fiscal ni à l'emprunt.

- La stabilité des taux d'imposition et le maintien du bouclier social :
Cette année encore, la commune n'a pas augmenté ses taux de fiscalité et a fait le choix de maintenir sa politique d'abattements facultatifs permettant des allègements fiscaux conséquents pour les foyers Majolans.
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement : **1,53 %** entre 2018 et 2019
- Une capacité d'autofinancement maintenue à un bon niveau malgré la baisse des dotations de l'Etat : le taux d'épargne brute s'affiche à **13,93 %**
- La maîtrise de la dette: absence de recours à l'emprunt générant des économies de frais financiers
⇒ Et de la capacité de désendettement : **1,5 ans** (durée nécessaire pour rembourser la dette avec l'épargne)
- La poursuite du programme d'investissements ambitieux engagé en 2018 : dépenses d'équipement en progression de **17,05 %** par rapport à 2018

Le compte administratif 2019 dégage un résultat net de **0,655 M€** avec **44,64 M€** de recettes et **43,99 M€** de dépenses globales :

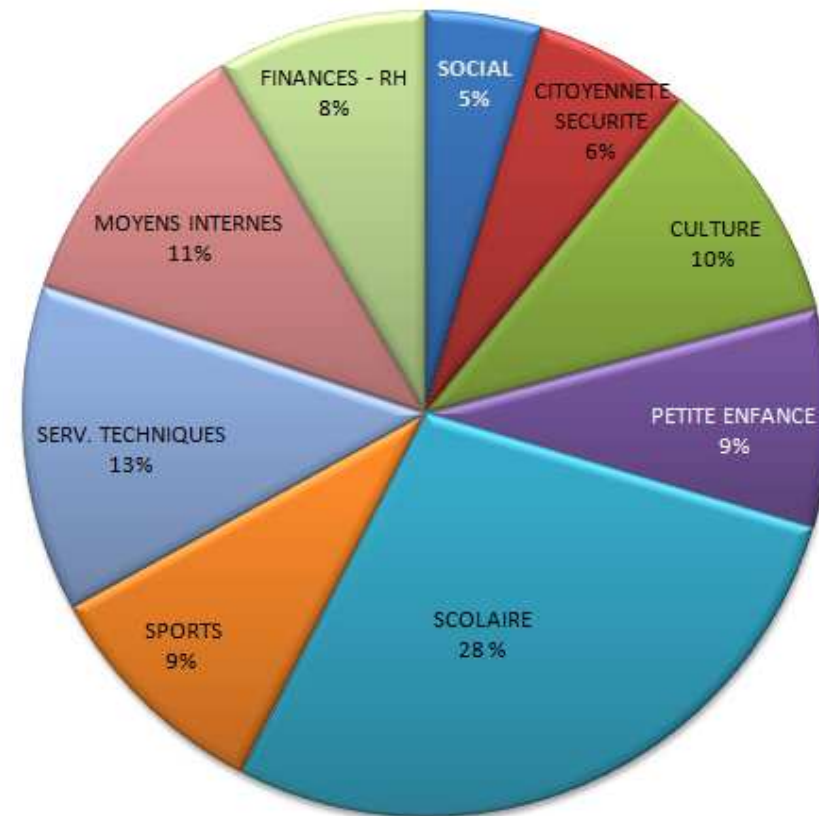
Résultat net			
recettes et dépenses+ rattachements + reports			
RECETTES TOTALES	44 642 790,21	DEPENSES TOTALES	43 988 104,45
Recettes réelles	40 822 108,77	Dépenses réelles	39 460 368,13
Reports investissement	943 192,00	Reports investissement	3 062 888,01
Résultat antérieur	1 412 641,13	Résultat antérieur	-
Recettes d'ordre	1 464 848,31	Dépenses d'ordre	1 464 848,31
RESULTAT NET	654 685,76		

2/ Priorités du budget

L'exécution du budget reflète les priorités qui ont guidé la commune tout au long de l'année 2019 : L'éducation et l'enfance **37 %**, le sport et la culture **19 %**, l'amélioration du cadre de vie **13 %**, le développement du bien vivre ensemble : interventions sociales et sécurité **11 %**

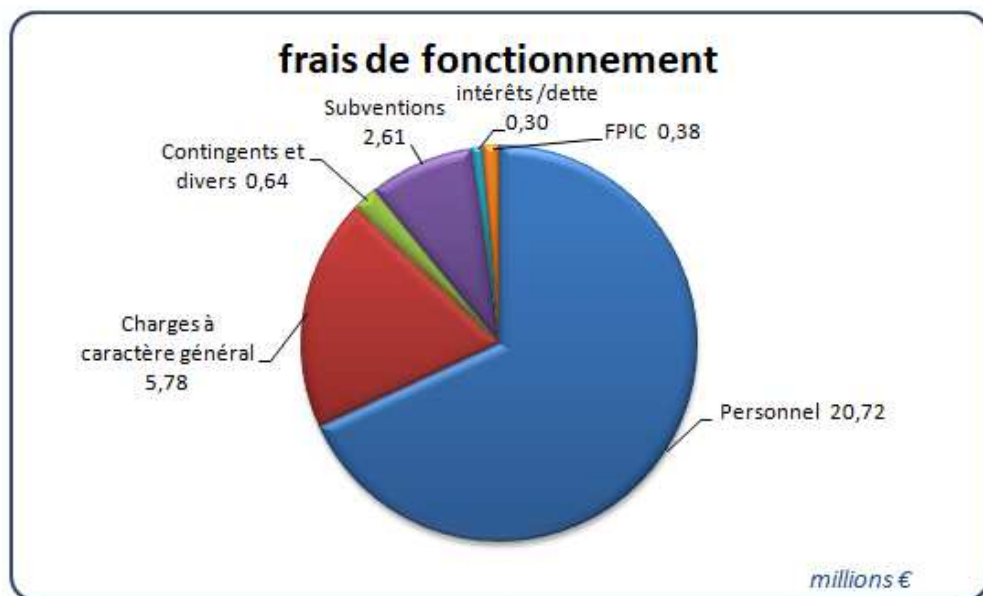
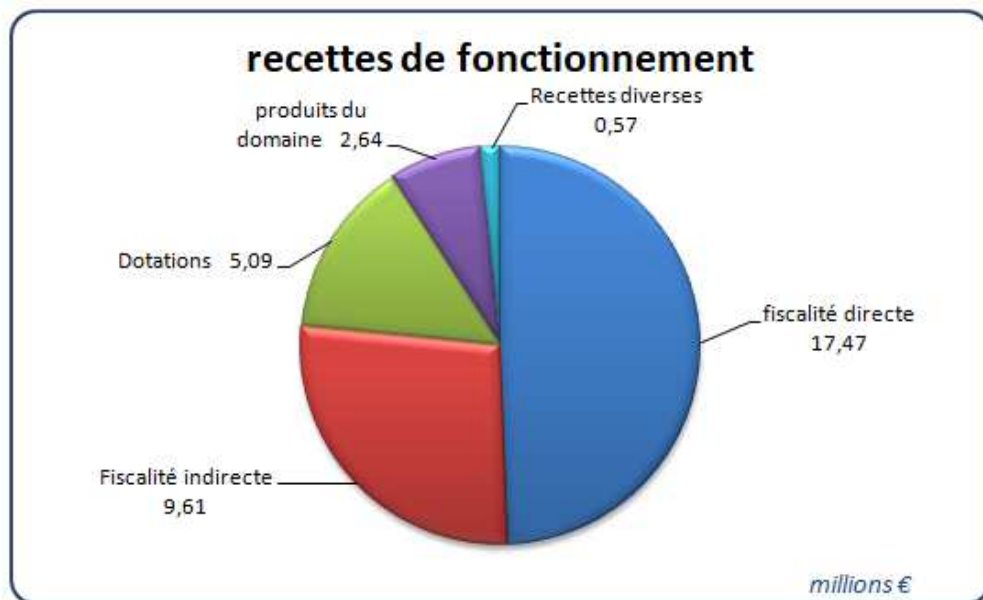
DEPENSES TOTALES PAR COMPETENCES	en Milliers €
ACTION SOCIALE	1 831
CITOYENNETE SECURITE	2 448
CULTURE	3 933
PETITE ENFANCE	3 460
SCOLAIRE	11 049
SPORTS	3 723
SERV. TECHNIQUES	5 181
MOYENS INTERNES	4 510
FINANCES - RH	3 326

Dépenses totales par compétences



3/ Ressources et charges de la section de fonctionnement (en M€)

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes récurrentes nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité :

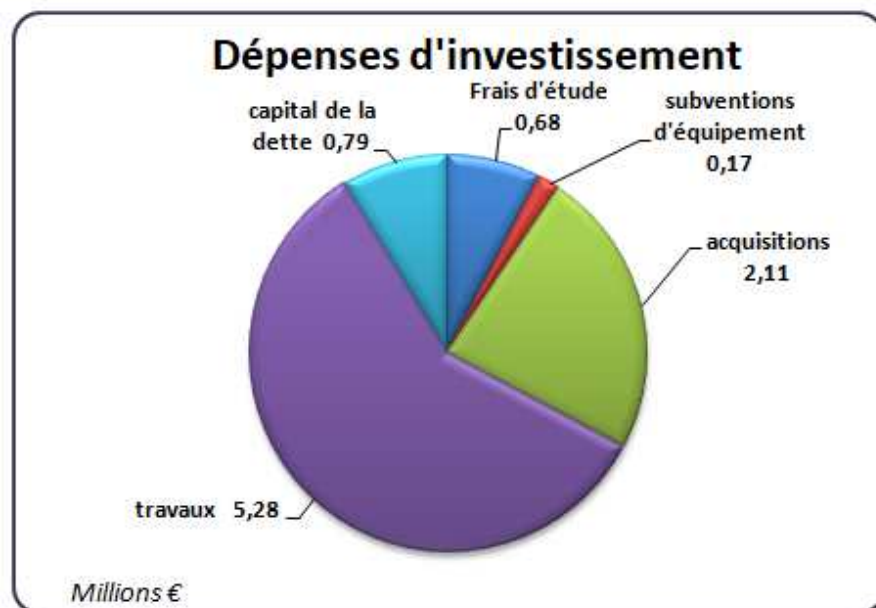
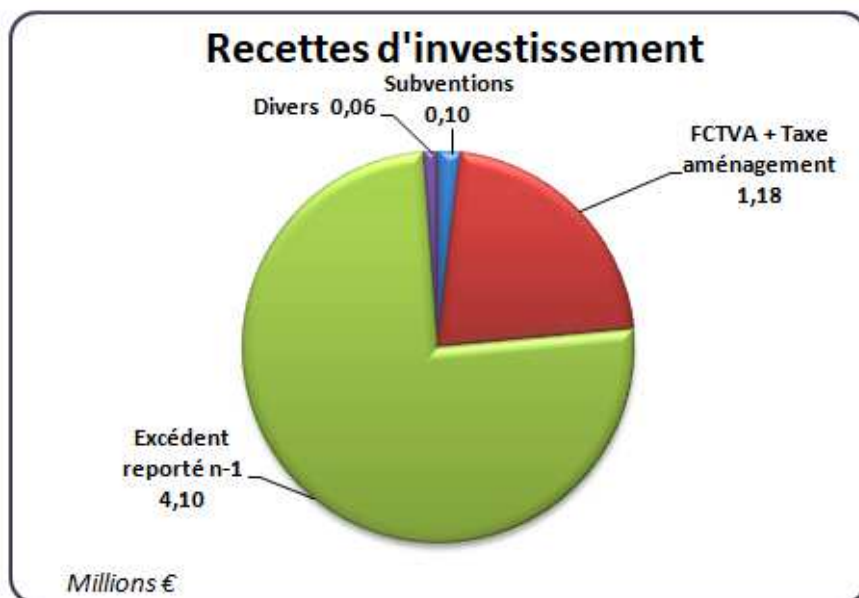


RECETTES REELLES	en M€
fiscalité directe	17,47
Fiscalité indirecte	9,61
Dotations	5,09
produits du domaine	2,64
Recettes diverses	0,57
TOTAL	35,37

DEPENSES REELLES	en M€
Personnel	20,72
Charges à caractère général	5,78
Contingents et divers	0,64
Subventions	2,61
intérêts /dette	0,30
FPIC	0,38
TOTAL	30,43

3 bis/ Ressources et charges de la section d'investissement (en M€)

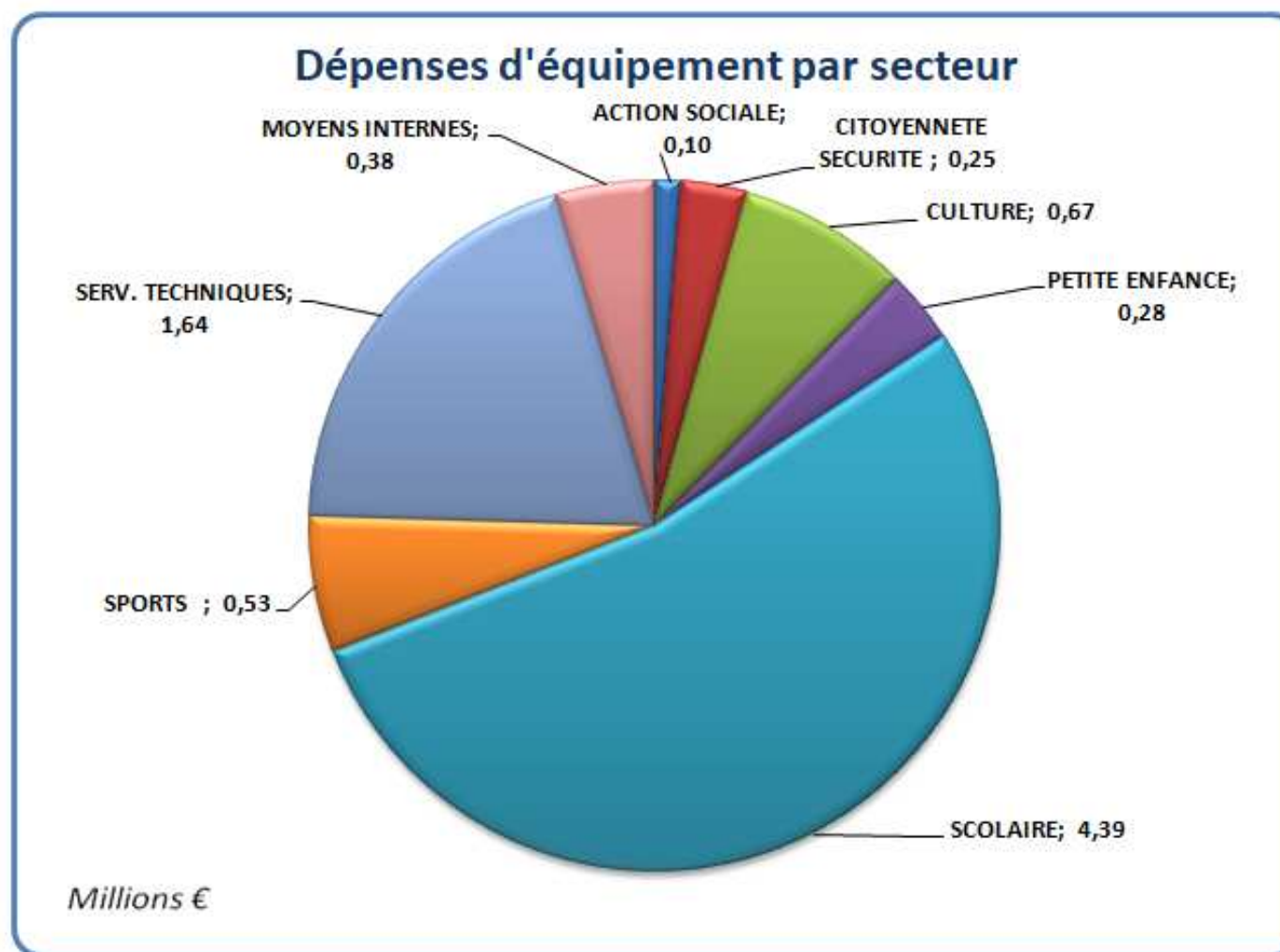
La section d'investissement se compose des dépenses et recettes qui impactent le patrimoine de la collectivité :



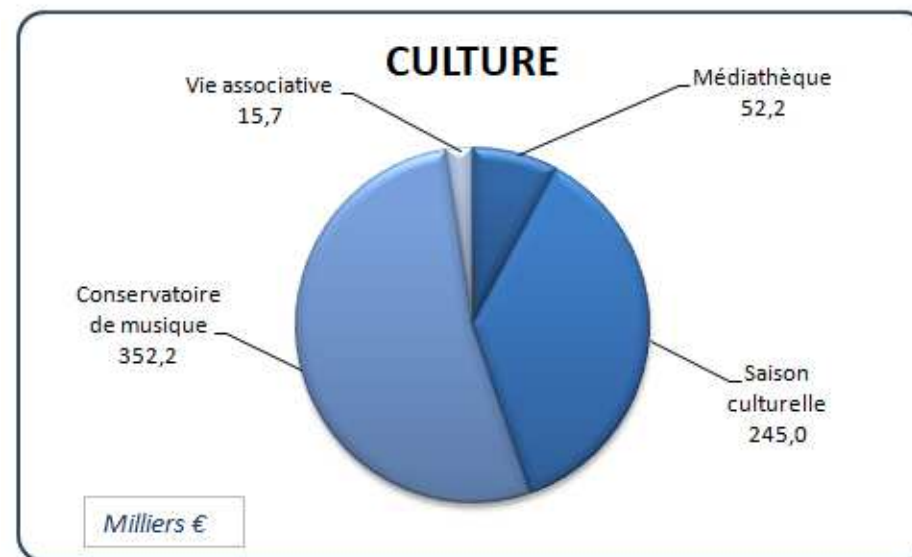
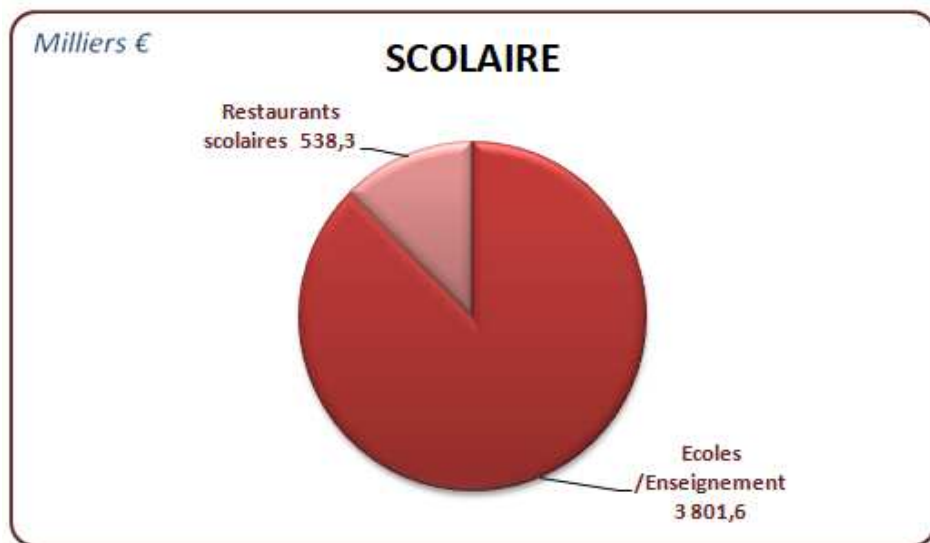
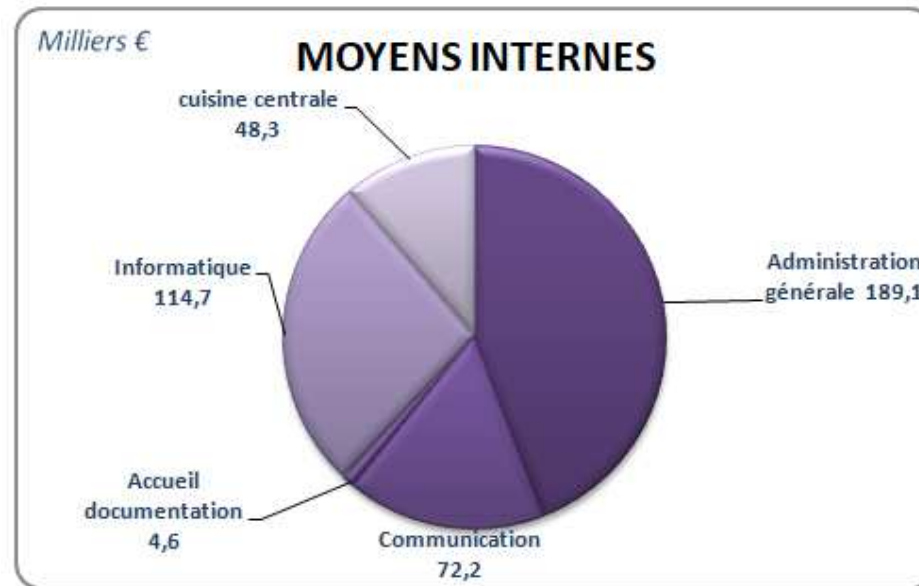
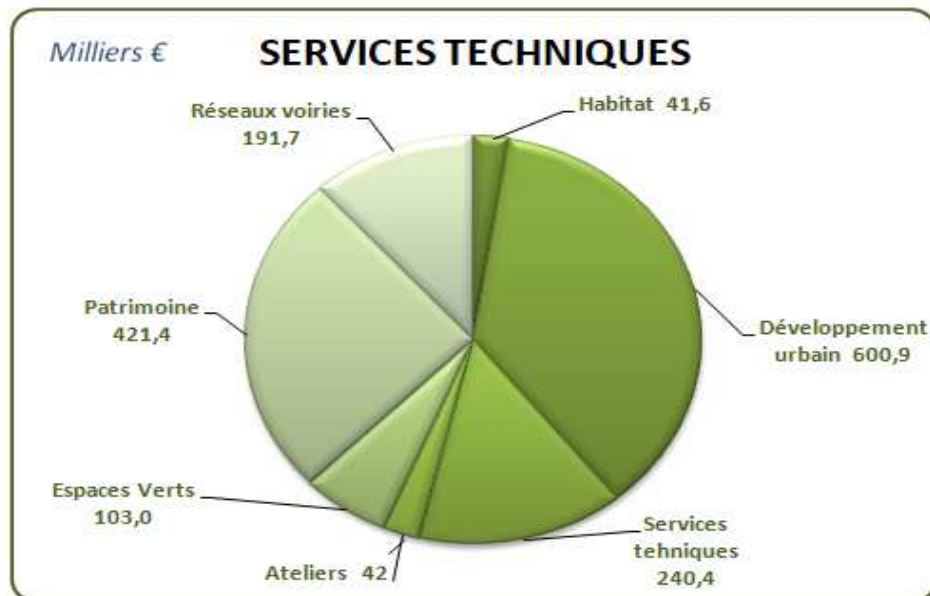
RECETTES REELLES	en M€
Subventions	0,10
FCTVA + Taxe aménagement	1,18
Excédent reporté n-1	4,10
Divers	0,06
TOTAL RECETTES	5,45

DEPENSES REELLES	en M€
Frais d'étude	0,68
subventions d'équipement	0,17
acquisitions	2,11
travaux	5,28
capital de la dette	0,79
TOTAL	9,02

4/ Répartition des opérations d'investissement par secteur d'intervention (en milliers d'€)



4 bis/ Répartition des opérations d'investissement pour les principaux secteurs (en milliers d'€)



5/ Epargne brute et principaux indicateurs de solvabilité

❖ Rappel sur les notions de solvabilité : **les soldes intermédiaires de gestion**

➤ **L'épargne brute** = *recettes - dépenses de fonctionnement*.

Elle représente les recettes récurrentes dégagées par la section de fonctionnement et constitue un critère fondamental de l'analyse de la solvabilité.

Elle témoigne de l'aisance de la section de fonctionnement et de la capacité de la collectivité à se désendetter. En 2019 : **4,93 M€**

Elle se mesure par le calcul du **ratio « d'épargne brute »** = *Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement*

Il mesure la part des recettes de fonctionnement disponibles pour investir. En 2019 : **13,93 %**

Pour les communes, le seuil d'alerte s'établit à 7 %.

➤ **L'épargne nette** = *Epargne brute - remboursement en capital de la dette*

Elle correspond à l'autofinancement directement disponible pour financer les investissements, après avoir assuré le remboursement de la dette. En 2019 : **4,14 M€** d'épargne nette permettent de financer les investissements sans emprunter.

	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes de fonctionnement	40 121 342	34 008 154	35 564 485	35 603 530	35 373 545
Epargne de gestion	5 388 582	5 212 525	5 141 004	5 585 233	5 233 075
Epargne brute	4 944 265	4 807 023	4 774 756	5 249 558	4 927 920
Taux d'épargne brute (en %)	14,74 %	14,41 %	13,68 %	14,9 %	13,93 %
Epargne nette	3 773 639	3 596 591	3 903 526	4 484 150	4 143 358

➤ **La capacité de désendettement** = *Encours de la dette (capital restant dû des emprunts) / Epargne brute*

Elle mesure une durée théorique de désendettement et représente une durée qui définit en combien d'années la collectivité est capable de rembourser la totalité de sa dette avec son épargne. En 2019 : **1,5 ans**

Le seuil d'alerte s'établit à 10 ans

	2015	2016	2017	2018	2019
Ratio de désendettement	2,2 ans	2 ans	1,9 ans	1,5 ans	1,5 ans

❖ Cette situation témoigne de la stabilité de nos grands équilibres et indicateurs financiers

6/ Niveau et structure de l'endettement

Au 31 décembre 2019, la dette totale de la ville s'élève à **7 301 812 €** soit **219 €** par habitant

Le taux moyen de cette dette est de **3,97 %** et sa durée de vie résiduelle s'élève à **8 ans**

La dette se compose de deux emprunts contractés à taux fixe auprès de la Caisse d'épargne. Leur capital restant dû au 31 décembre 2019 est :

Pour un de ces emprunts : **2 056 217 €** (emprunt à taux fixe classique) et pour l'autre **5 245 594 €** (emprunt revolving consolidé).

L'annuité de la dette se décompose comme suit :

	2015	2016	2017	2018	2019
Capital Restant Dû (au 31/12)	10 933 443	9 723 012	8 851 782	8 086 373	7 301 812
<i>Evolution en %</i>	-9.67 %	-11.07 %	-8.96 %	-8.65 %	-9.70 %
Annuités	1 614 943	1 615 934	1 237 478	1 101 082	1 089 717
<i>Evolution en %</i>	0,02 %	0,06 %	-23,42 %	-11,02 %	-1,03 %

La ville continue à se désendetter. Aucun emprunt n'ayant été souscrit en 2019.

7/ Niveau des taux d'imposition

En 2019, la commune a maintenu les mêmes taux d'imposition, taux largement inférieurs à la moyenne des villes de même importance :

	TAUX VILLE DE MEYZIEU	TAUX MOYENS DE LA STRATE valeur 2018
TAXE HABITATION	17,97 %	20,00 %
TAXE FONCIERE PROPRIETES BATIES	16,77 %	23,19 %
TAXE FONCIERE PROPRIETES NON BATIES	76,92 %	54,25 %

8/ Principaux ratios du compte administratif 2019

LIBELLES	Ratios Meyzieu 2019	Moyenne nationale de la strate DGCL 2018
Population INSEE 2019	33 351	
Dépenses réelles de fonctionnement / population	912,6	1 237
Produit des impositions directes / population	523,72	628
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 060,64	1 423
Dépenses d'équipement brut / population	242,07	253
Encours de la dette / population	218,94	1 109
Dotation globale de fonctionnement / population	63,08	213
Dépenses de personnel/ Dépenses réelles de fonctionnement	68,08 %	60,5 %
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de dette / recettes réelles de fonctionnement	88,26 %	94,50 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	22,82 %	17,08%
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	20,64 %	77,90 %

9/ Effectifs la collectivité en 2019 et masse salariale

Effectifs par catégorie d'emplois (en ETP)	Titulaires	Contractuels
A	45,9	8,3
B	56,49	10
C	287,46	67,47

L'année 2019, affiche une augmentation maîtrisée de la masse salariale avec un montant de **20,72 M€** contre 20,42 M€ en 2018 :
Soit une évolution de **1,46 %**